

Journées du E-Learning

« Au-delà des plates-formes : la @-Pédagogie »

5^e édition
24 et 25
JUN 2010



Organisé par le Centre Droit et Nouvelles Technologies
et l'Université Virtuelle Lyon3

Colloque International

Sous la présidence de Monsieur Hervé CROZE
Directeur du Centre Droit et Nouvelles Technologies

Inscription gratuite - <http://www.lyon-elearning.com>

Université Lyon 3 - 15 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

AMPHITHÉÂTRE ROUBIER

Au-delà des plates-formes : la e-pédagogie

Jeudi 24 juin

Regards sur l'environnement des plates-formes

A l'heure où l'usage des plates-formes pédagogiques s'est généralisé en matière d'enseignement, il apparaît que celles-ci ne peuvent ni fonctionner ni être utiles seules, mais qu'elles sont au contraire insérées dans des environnements plus larges. Si l'on trouve à côté de ces plates-formes, des outils qui répondent à des besoins non pédagogiques, tels les environnements numériques de travail, ou des bureaux virtuels, il est également important de noter qu'au-delà des outils offerts par une plate-forme existent de nombreuses autres dispositifs permettant l'apprentissage.

Au-delà des plates-formes : outils et matériaux

Discours d'introduction et remerciements

La plate-forme pédagogique présente une construction plus ou moins complexe, élaborée à partir d'outils pédagogiques du E-Learning, qui constituent les outils du formateur, afin de pouvoir créer et assembler des briques pédagogiques. Celles-ci devront alors être classées et organisées afin de les rendre plus accessibles, mais également afin de les protéger. Cette protection ne passera d'ailleurs pas toujours par le contrôle d'accès, une large diffusion est également une modalité de protection contre le plagiat.

1. La citation : une brique pédagogique réglementée
Christian Le Stanc, professeur à l'Université de Montpellier
2. Indexation de ressources pédagogiques et propriété intellectuelle
Nathalie Mallet-Poujol, professeur à l'Université de Montpellier
3. Intégration des outils de Rapid Learning
Peter A. BRUCK, professeur à l'Université de Salzbourg

Au-delà des plates-formes : l'apprentissage

L'utilisation des plates-formes pédagogiques, et de l'ensemble des outils qui lui sont liés, doit répondre à un objectif spécifique : satisfaire à des besoins pédagogiques et aux nécessités de l'apprentissage. Ainsi, il convient de dépasser les outils qui permettent d'enseigner, afin de transformer la plate-forme en un véritable lieu d'interactivité où les apprenants deviennent acteurs du dispositif. Cette activité pourra d'ailleurs être menée au-delà de la plate-forme, dans les réseaux sociaux, ou dans des environnements ludiques.

4. Des plates-formes motivantes : de l'enseignement à l'apprentissage
Marcel LEBRUN, professeur à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)

Pause

5. Apprentissage dans les réseaux sociaux
Anthony PONCIER, consultant en management et en stratégie des organisations au cabinet IDRH
6. Le E-Learning ludique
Sergio POLI, professeur à la Faculté de Langues et de Littérature de Gênes (Italie)

Au-delà des plates-formes : la e-pédagogie

Vendredi 25 juin

Regards sur le futur des plates-formes

Afin de rester un outil pédagogique efficace, et incitatif de nouvelles modalités d'apprentissage, les plates-formes pédagogiques doivent sans cesse être un lieu d'intégration de nouveaux outils, et d'expérimentation de nouveaux modes pédagogiques. Pour cela, les plates-formes doivent intégrer de nouveaux outils, mais également s'intégrer à de nouveaux environnements numériques. Le processus pédagogique devient alors le fruit d'une interaction permanente entre nouveaux modes d'apprentissage et nouveaux champs de mise en œuvre des TICE.

Au-delà des plates-formes : outils et matériaux

Ce qui est parfois présenté comme une « révolution numérique », ne doit pas être négligé dans son influence sur le E-Learning. Le foisonnement des innovations technologiques, des plus fondamentales aux plus anecdotiques, incite plus ou moins directement le E-Learning à évoluer. Ainsi, les autres modes de communication numérique vont devenir de nouveaux modes pédagogiques. Plus largement, le monde de l'enseignement ne pourra pas se dispenser d'une réflexion sur les nouvelles conditions d'exercice de sa profession, à l'heure où l'on peut se demander s'il n'existe pas un « droit au numérique ».

7. Accès aux plates-formes : du droit du numérique au droit au numérique
Cédric MANARA, professeur à l'EDHEC Business School
8. La gratuité: un modèle pour le E-Learning ?
Stevan HARNAD, professeur à l'Université de Southampton

Pause

9. Plates-formes et temps de travail
Michel DUPUIS, professeur à l'Université de Lille

Au-delà des plates-formes : l'apprentissage

Le futur apprenant se trouvera confronté à un nouveau mode d'apprentissage, par une intégration de plus en plus généralisée et diversifiée d'une pédagogie en E-Learning. S'il apparaît que probablement ces nouveaux modes se développeront principalement au bénéfice des formations sur un mode classique (présentiel), évoluant ainsi vers un modèle hybride, car étant les plus nombreuses, des champs encore plus innovants sont à explorer en matière de formation totalement à distance. Le développement des environnements virtuels donnera probablement encore beaucoup à réfléchir sur l'évolution du E-Learning. Quoi qu'il en soit, ces nouveaux modes d'apprentissage devraient s'accompagner d'une réflexion sur les difficultés soulevées par le « tout virtuel ».

10. Le tutorat : un mode pédagogique pour l'enseignement hybride
Bernadette CHARLIER, professeur à l'Université de Fribourg
11. Le droit des mondes virtuels
Pierre-François DOCQUIR, Chercheur au Centre Perelman de philosophie du droit Université Libre de Bruxelles (Belgique)
12. L'évaluation en ligne, processus pédagogique
Georges KHAYAT, professeur à l'Université de Saint Joseph (Liban)

Rapport de Synthèse

Gérald Delabre, directeur adjoint du CDNT

5^e édition
24 et 25
JUN 2010

Journées du E-learning

Colloque International

Cette manifestation est organisée avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Université de Lyon et des trois Universités lyonnaises, de l'Université de Saint-Etienne et de l'INSA de Lyon.

Ce colloque est ouvert à tout public.

Contacts :

Gérald DELABRE

Coordinateur scientifique
Centre Droit et Nouvelles Technologies
Faculté de Droit

04 78 78 71 40

E-mail: gerald.delabre@univ-lyon3.fr

Site : www.facdedroit-lyon.com

Yann BERGHEAUD

Directeur
Université Virtuelle-SUEL
Université Lyon 3

04 26 31 86 27 / 06 77 33 44 27

yann.bergheaud@univ-lyon3.fr

www.univ-lyon3.fr

